

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 78 - page 9**

**08 - Ardennes**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture des Ardennes.

**L'ECOLE DE MONOCYCLE DES ARDENNES (LES MALS ASSIS).**

*Objet* : le développement psychosocial et le développement cognitif en passant par le monocycle et les arts du cirque auprès de jeune publique ; réunir les jongleurs/saltinbanques/acrobates du département des Ardennes et les monocyclistes de la région Grand Est ; l'association pourra également accueillir des musiciens, chanteurs, danseurs, narrateurs, marionnettistes, dessinateurs ou tout autre artiste de rue ; participer, égayer des manifestations et événements publics du type foires/marchés/festivals ; l'association disposera d'une activité économique par prestations de services, manifestations, événements divers, ateliers d'apprentissage, sorties diverses; participer à des compétitions, conventions et rassemblements.

*Siège social* : 13, rue Jacquemart Templeux, 08000 Charleville-Mézières.

*Date de la déclaration* : 11 avril 2016.